

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 10.02.2022 Numéro de publication: HR02-1005402897

## Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Build & Design SARL, Genève, nouveau Build Conseils Sàrl

Build Conseils Sàrl avenue d'Aïre 46 1203 Genève

Jusqu'ici Build & Design SARL

Build & Design SARL, à Genève, CHE-399.540.749 (FOSC du 04.03.2020, p. 0/1004845028). Nouvelle raison sociale: Build Conseils Sàrl. Nouveau but: La société a pour but l'étude et tous travaux de tout corps d'état dans les domaines de la construction, du bâtiment et du génie civil, ainsi que l'exploitation d'un bureau technique, l'exécution de tous mandats pouvant être confiés à des ingénieurs civils, l'étude de tous projets ressortant du domaine technique ou de branches annexes tant pour le compte de tiers que pour son propre compte. Elle peut également procéder à l'acquisition et l'administration de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers, à des entreprises commerciales ou industrielles, sises en Suisse ou à l'étranger, par prise d'actions, d'obligations, de parts, détention de créances ou toute forme adéquate, prise de brevets et de marques. Elle pourra traiter toutes les opérations qui seraient en relation directe ou indirecte avec son but principal. La société peut accorder des prêts à ses associés ou à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par ses associés ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, mettre ses biens en gage pour garantir toute créance. La société peut effectuer toute activité commerciale et financière, tout placement ou autre en rapport direct ou indirect avec son but ou qui soit propre à le réaliser. Elle peut traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant ou de mandataire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger. Division des 20 parts de CHF 1'000, formant le capital de CHF 20'000, en 200 parts de CHF 100. Statuts modifiés le 01.02.2022. Par conséquent, Saddier Patrice est maintenant associé pour 200 parts de CHF 100. Saddier Patrice cède 30 parts de CHF 100 à Sola Fabrice David, de France, à Saint-Pierre-en-Faucigny, FRA, nouvel associé, sans signature sociale, pour 30 parts de CHF 100. Saddier Patrice est désormais titulaire de 170 parts de CHF 100.

Registre journalier no 2400 du 07.02.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 44, Date: 04.03.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève